
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC – DÉBUT DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

PROJET DE PROTECTION ET DE STABILISATION D'UNE PARTIE DE LA RUE DES TOURISTES
DANS LE SECTEUR DE L'ANSE-À-VALLEAU À GASPÉ

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Le projet vise la protection et la stabilisation des berges dans le secteur de l'Anse-à-Valleau sur le territoire de la ville de Gaspé.

Le projet consiste en la protection et la stabilisation complète du secteur touché par les marées à l'aide d'un enrochement massif à la base du talus et une végétalisation en haut de talus lorsque les conditions le permettent. Les travaux de stabilisation sont nécessaires sur 500 mètres de berges vulnérables aux vagues de tempête devant la rue des Touristes. L'enrochement proposé sera composé d'une couche de pierre carapace et d'une couche de pierre filtre. Cet ouvrage permettra de protéger la route et de stabiliser la berge afin de réduire sa vulnérabilité à l'érosion.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par son initiateur au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante : <https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/index.asp>



Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 6 décembre 2024, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet au numéro 1 800 561-1616 et sur le site Internet du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs www.environnement.gouv.qc.ca.

Cet avis est publié par la Ville de Gaspé conformément à l'article 31.3.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (chapitre Q-2).

Fait et donné à Gaspé, ce 6 novembre 2024.

Isabelle Vézina
Directrice des services juridiques et greffière


ville.gaspe.qc.ca

Suivez-nous sur Facebook

2024-11-06-10:30